



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2019-5

Séance du 21 juin 2019

Président: Pasquale MAMMONE
Vice-président: Corinne ROBACZEWSKI

**Tarifs de formation continue et VAE
pour l'année universitaire 2019-2020**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés
Nombre de membres présents ou représentés: 18
Nombre de vote pour: 18
Nombre de vote contre: 0
Nombre d'abstention: 0

Magali LESAGE présente les tarifs de formation continue et VAE pour l'année universitaire 2019-2020. Elle précise la création d'un tarif entreprise pour la Formation Générale Universitaire, la modification du tarif du diplôme universitaire Gestion de carrière du footballeur professionnel et la création d'un tarif pour les certifications universitaires.

M. le Président soumet au vote les tarifs de formation continue et VAE pour l'année universitaire 2019-2020, qui sont approuvés à l'unanimité.

Fait à Arras, le 21 juin 2019

Le Président,



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

Tarifs FCU Artois
2019/2020

Intitulé de la Formation	Durée en h	Statut	Coût de la Formation	Droits d'inscription
DAEU (par UC capitalisables)	modulaire	Entreprise	11€h	40€UC
		Individuel	5€h	-
		Demandeur d'Emploi	-	40€UC
		Détenu	-	20€/session
DAEU en 1 an (UC compensables) ouverture janvier 2019	entre 430h et 510h	Entreprise	11€h	160 €
		Individuel	5€h	-
		Demandeur d'Emploi	-	160 €
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	-	-
Langues Niveau A2, B1, B2	De 10h à 60h	Entreprise	9€h	-
		Individuel	6€h ⁽¹⁾	-
		Demandeur d'Emploi	6€h ⁽¹⁾	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	6€h ⁽¹⁾	-
Langues Niveau C1, C2	40h	Entreprise	11€h	-
		Individuel	8€h ⁽¹⁾	-
		Demandeur d'Emploi	8€h ⁽¹⁾	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	8€h ⁽¹⁾	-
TOEIC Listening and Reading	20h	Entreprise	11€h ⁽²⁾	-
		Individuel	8€h ^{(1) + (2)}	-
		Demandeur d'Emploi	8€h ^{(1) + (2)}	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	8€h ^{(1) + (2)}	-
TOEIC BRIGDE	-	Passage du test UNIQUEMENT (bus publics)	-	55€
Chinois en lien avec l'Institut Confucius	60h	Entreprise	9€h	-
		Individuel	-	80 €
		Demandeur d'Emploi	-	80 €
		Etudiant Artois	-	40 €
Langues en lien avec la Maison des Langues	60h	Entreprise	9€h	-
		Individuel	-	80 €
		Demandeur d'Emploi	-	80 €
		Etudiant Artois	-	40 €
Formation Générale Universitaire	de 70h à 160h	Entreprise	11€h	-
		Individuel	5€h	-
		Demandeur d'Emploi	5€h	-
		Stagiaire bénéficiant du RSA ou ASS	5€h	-
Contrat de professionnalisation	DU, DUT, DEUST, Licence, Master	Entreprise	selon accords de branches	-
UT de Lens	DUACT / DUCC	Entreprise ou financement individuel	9,15€h	-
UT de Lens	DUMOSDURAOH/DUGER DU Community Manager/ DU Multimédia	Entreprise ou financement individuel	18€h	-
Confucius	DU Langue et Culture Chinoise Niveau A2 et B2	Entreprise ou financement individuel	12€h	-
Faculté d'Histoire, Géographie, Patrimoines	DU FIE	Entreprise ou financement individuel	13€h	-
		Formation initiale	360 €	-
UFR de Droit	DUMJPM	Entreprise ou financement individuel	14€h	-
		Passage à l'examen UNIQUEMENT (Redoublement)	87 €	-
FSA	DUCML	Entreprise ou financement individuel	28€h	-
UFR STAPS	DUGCFP	Entreprise ou financement individuel	23€h	-
Reprise d'études ou certificat universitaire	BAC + 2	Entreprise ou financement individuel	-	-
		Tertiaire	12€h	-
	Secondaire	13€h	-	
	BAC + 3	Entreprise ou financement individuel	-	-
		Tertiaire	13€h	-
	Secondaire	14€h	-	
BAC + 5	Entreprise ou financement individuel	-	-	
	Tertiaire	15€h	-	
Secondaire	16€h	-		
Bilan de Compétences	24	Tarif régional	80€h	-

⁽¹⁾ A partir de la 2^{ème} inscription : -10%

⁽²⁾ + Coût du test : 60€

Concernant les salariés de l'Université ou de l'Education Nationale : 50% du tarif Entreprise

Formation à la Carte : tarif groupe inter/intra entreprise défini au cas par cas

Tarifs Validation des Acquis Professionnels (VAP) Et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

	2019/2020
VAP (décret 1985)	Aucun frais
VAE (décret 2002)	<p>1.700€ : accompagnement par l'université d'Artois</p> <p>1.400€ : sans accompagnement mais rencontre avec le responsable pédagogique</p> <p>1.200€ : sans aucun accompagnement</p> <p>Prise en charge par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi (Pass' VAE à hauteur de 1 450€)</p>
VAE Doctorat	<p>3.400€ : accompagnement par l'université d'Artois</p> <p>Prise en charge par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi (Pass' VAE à hauteur de 1 450€)</p>
VAE Diplômes DCG/GSCG	<p>1.600€ : accompagnement par l'université d'Artois Reversement à hauteur de 400€ à la DAVA (Partenariat UA/DAVA)</p> <p>Prise en charge par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi (Pass' VAE à hauteur de 1 450€)</p>
VAE (2 ^{ème} jury) en cas de validation partielle	<p>Si reprise d'études = tarif FC voté en CA + 400€ supplémentaires pour le passage du candidat au second jury</p> <p>Si prescription de type rapport écrit et/ou projet = 500€ + 400€ supplémentaires pour le passage du candidat au second jury</p> <p>Si prescription réalisée à l'extérieur de l'université d'Artois = 400€ pour le passage du candidat au second jury</p>